MINISTÈRE DES SPORTS ET DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES
Liberté
Égalité
Fraternité

CREPS OCCITANIE TOULOUSE

La Région Occitanie Pyrénées · Méditerranée

LES PRINCIPES DE LA SCOLARITE

Le CREPS, en collaboration avec deux établissements scolaires principaux (Collège Jean Moulin et Lycée Bellevue), garantie une scolarité aménagée avec un accompagnement individualisé pour permettre une insertion socio professionnelle choisie et optimisée.

Voici des emplois du temps type en fonction des niveaux de classe des sportifs. **Ces emplois du temps peuvent sensiblement varier selon les contraintes des établissements scolaires ou sportives**. De plus certains repas sont prévus dans les établissements scolaires, sans surcoût pour les élèves internes et externes 1 et 2 repas, afin de limiter les déplacements.

Remarque :

- Au collège, en seconde, 1ère et Terminale STMG : mon enfant est en classe spécifique SHN.
- En 1ère et Terminale Générales : mon enfant est dans une classe spécifique SHN en cours de philosophie et de français. En EDS, il est intégré dans un groupe de lycéens non SHN.

➔ Mon enfant est collégien :

Emploi du Temps Type Collège

<table>
<tr><th></th><th>Lundi</th><th>Mardi</th><th>Mercredi</th><th>Jeudi</th><th>Vendredi</th></tr>
<tr><td>8h - 9h</td><td rowspan="4">Collège</td><td rowspan="4">Collège</td><td rowspan="4">Collège</td><td rowspan="4">Collège</td><td rowspan="4">Collège</td></tr>
<tr><td>9h - 10h</td></tr>
<tr><td>10h - 11h</td></tr>
<tr><td>11h - 12h</td></tr>
<tr><td>12h - 13h</td><td colspan="5" rowspan="2">Repas</td></tr>
<tr><td>13h - 14h</td></tr>
<tr><td>14h - 15h</td><td rowspan="2">Collège</td><td rowspan="6">Entrainement</td><td rowspan="6">Entrainement</td><td rowspan="6">Entrainement</td><td rowspan="6">Entrainement</td></tr>
<tr><td>15h - 16h</td></tr>
<tr><td>16h - 17h</td><td rowspan="3">Entrainement</td></tr>
<tr><td>17h - 18h</td></tr>
<tr><td>18h - 19h</td></tr>
<tr><td>19h - 20h</td><td colspan="5">Repas</td></tr>
<tr><td>20h - 21h15</td><td colspan="2">Etudes surveillées</td><td>Ateliers éducatifs</td><td>Etudes surveillées</td><td></td></tr>
<tr><td>21h15 - 21h50</td><td colspan="5">Temps libre</td></tr>
</table>

➔ Mon enfant est lycéen : sa scolarité est hybride. En effet, les élèves de secondes ont leur cours d'Histoire géographie au CREPS le lundi de 7h45 à 9h40. Les niveaux de 1ère et Terminale ont l'ensemble de leurs spécialités au lycée et les cours du tronc commun au CREPS. Ces derniers, d'une heure semaine, répondent à la philosophie de la pédagogie active en classe inversée. Les élèves doivent donc préparer leur face à face pédagogique en amont à l'aide des éléments de cours proposés par les professeurs sur TEAMS.

CREPS DE TOULOUSE
1 avenue Édouard Belin • BP 84373 • 31055 TOULOUSE CEDEX 4
Tél. : (+33)5 62 17 90 00 – Fax : (+33)5 62 17 90 01 • cr031@creps-toulouse.sports.gouv.fr

➔ Mon enfant est lycéen en entrainement monoquotidien, au lycée Bellevue :

Emploi du Temps Type Mono Quotidien Lycée					
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
8h - 9h	Lycée	Lycée ou CREPS	Lycée ou CREPS	Lycée ou CREPS	Lycée ou CREPS
9h - 10h					
10h - 11h					
11h - 12h					
12h - 13h	Repas				
13h - 14h					
14h - 15h	Lycée ou entrainement	Entrainement	Entrainement	Lycée ou entrainement	Entrainement
15h - 16h					
16h - 17h	Entrainement			Entrainement	
17h - 18h					
18h - 19h					
19h - 20h	Repas				
20h - 21h15	Etudes surveillées		Ateliers éducatifs	Etudes surveillées	
21h15 - 21h50	Temps libre				

➔ Mon enfant est lycéen en entrainement biquotidien, au lycée Bellevue

Emploi du Temps Types Bi Quotidien Lycée					
	Lundi	**Mardi**	**Mercredi**	**Jeudi**	**Vendredi**
8h - 9h	Lycée	Lycée/CREPS ou entrainement	Lycée/CREPS ou entrainement	Lycée/CREPS ou entrainement	Lycée ou CREPS
9h - 10h					
10h - 11h		Lycée/CREPS ou entrainement	Lycée/CREPS ou entrainement	Lycée/CREPS ou entrainement	
11h - 12h					
12h - 13h	Repas				
13h - 14h					
14h - 15h	Lycée ou entrainement	Lycée/CREPS ou entrainement	Entrainement	Lycée/ CREPS ou entrainement	Entrainement
15h - 16h					
16h - 17h	Entrainement	Entrainement		Entrainement	
17h - 18h					
18h - 19h					
19h - 20h	Repas				
20h - 21h15	Etudes surveillées		Ateliers éducatifs	Etudes surveillées	
21h15 - 21h50	Temps libre				

➔ Mon enfant est dans un dispositif scolaire particulier (autre lycée, Bac pro, CAP etc.)

Le CREPS, en collaboration avec les responsables de structures sportive et les établissements scolaires, aménage au mieux un emploi du temps individualisé aux sportifs de dispositif particulier leur permettant a minima un entrainement quotidien. Ce travail ne sera effectif qu'à la rentrée et communiqué aux personnes concernées.

➔ **CAS des LV2 dit « rares » : (italien, russe, allemand,).** Dans la mesure du possible le CREPS met un enseignant devant les élèves. Cependant la difficulté de trouver un enseignement sur ces matières entraine régulièrement une prise en charge par le CNED de cet enseignement.

➔ **La Scolarité Hybride de mon enfant**

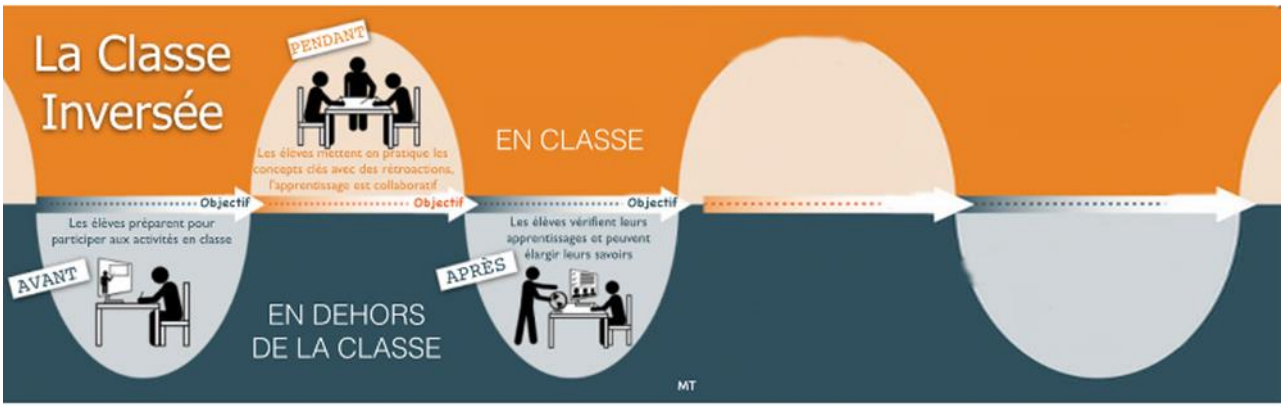
Mon enfant a cours au Lycée **ET** au CREPS.

Pour les 2nde, il a uniquement cours d'Histoire Géographie au CREPS

Pour les 1ère et Terminales Générales et STMG, il a cours au lycée pour les enseignements de spécialité et/ou matières à épreuves Terminales. Pour le Tronc COMMUN (Anglais, Espagnol, Histoire Géographie et Math/Enseignement Scientifique) il a cours au CREPS, organisée en fonction des modalités d'entrainement.

Les cours du CREPS sont basés sur la **pédagogie inversée**…mais c'est quoi au juste ?

- Les cours sont mis en ligne sur une plateforme classe sur TEAMS. Votre enfant doit lire le contenu du cours avant le cours de la semaine afin de repérer les notions à réexpliquer pendant le cours (ce contenu peut aussi parfois être un contenu vidéo ou audio).



Ce principe demande **de l'anticipation et de l'autonomie.**

➔ **Recherche de stage**

Dans le cadre des stages de **3ème et 2nde** ; il est nécessaire de se renseigner auprès du professeur principal de votre enfant qui lui expliquera s'il peut ou non le réaliser proche de votre domicile. Il est également crucial de croiser avec le responsable de pôle en fonction du calendrier sportif et des entrainements.

Dans le cadre de **la voie professionnelle** au lycée ; il est obligatoire de réaliser les stages à Toulouse. Un périmètre kilométrique maximal est établi par l'établissement scolaire. Cet impératif est lié à l'obligation de visite d'un enseignant sur le lieu de stage dans le cadre d'une évaluation des compétences professionnelles.

Pour cette recherche votre enfant doit impérativement :

- Télécharger son attestation de jeune sportif inscrit dans le cadre d'un PPF sur le PSQS. Ce document permettra de pouvoir négocier quelques aménagements horaires pour maintenir des entrainements.
- L**e jeune doit rechercher un stage par lui-même**. Cette recherche valide des compétences professionnelles au sein de son parcours de formation.
- Une fois le lieu de stage trouvé, il entame une discussion pour se présenter comme **sportif inscrit dans un parcours d'excellence sportive** afin d'aménager ses heures au mieux. Un minimum légal est obligatoire pour valider sa formation professionnelle.

- Etape de gestion des conventions :
 1. Le jeune fait remplir auprès de l'employeur les conventions avec toutes les données à émettre et les horaires.
 2. Cette convention doit ensuite être signer par le jeune et ses parents
 3. Enfin, elle est présentée au lycée (Chef de travaux/bureau des entreprises) pour validation et signature du lycée Bellevue.

➢ Contacts et liens utiles

• Collège Jean Moulin : 05.34.31.91.50 – 0311333F@ac-toulouse.fr
https://jean-moulin.ecollege.haute-garonne.fr/

• Lycée Bellevue : 05.62.17.30.00 – 0310038y@ac-toulouse.fr
https://bellevue-toulouse.mon-ent-occitanie.fr/

• Tutoriels ProNote : https://www.index-education.com/fr/pronote-parents-eleves.php

• Portail Suivi Quotidien du Sportif (PSQS) : https://www.portail-sportif.fr/